



clermont
auvergne
métropole



Dossier de presse

21 février 2023

Mutations
écologique
et énergétique
du territoire :
démarrage
des travaux
d'espace public

C le chantier



CONTACTS

PRESSE

Clermont Auvergne Métropole

Emmanuel Théron

etherond@clermontmetropole.eu

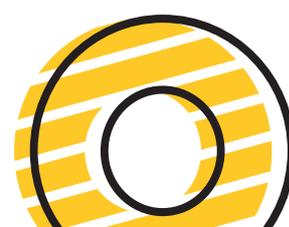
07 61 90 23 29

SMTC-AC

Anne-Cécile Runavot

anne-cecile.runavot@quiplusest.com

04 73 74 62 38 • 06 34 87 35 87





ÉDITO

La Métropole franchit une étape importante dans sa grande transformation. Ce nouvel horizon, synonyme d'un plus grand respect de l'environnement, de sobriété énergétique, d'équité entre les habitants et d'attractivité, est proche. Seulement, pour l'atteindre, des travaux sont nécessaires.

Les grands chantiers démarrent en 2023. Cette période qui débute va certainement chambouler notre quotidien. Entre les bouchons, les déviations et les itinéraires de remplacement pour les bus, nos habitudes de déplacement seront bouleversées. C'est un cap à passer pour réussir à relever les défis fixés en matière de transition énergétique et écologique, de proximité et d'attractivité pour le territoire.

Promesse d'un avenir meilleur, une transformation globale est nécessaire. Nos espaces de vie doivent être repensés pour faire face au changement climatique, mais aussi pour que nous puissions les partager de manière plus équitable, tout en favorisant les moments de convivialité. Au travers des changements d'habitudes, l'objectif est à terme, de ne plus systématiquement se déplacer en voiture lorsque d'autres alternatives plus vertueuses existent.

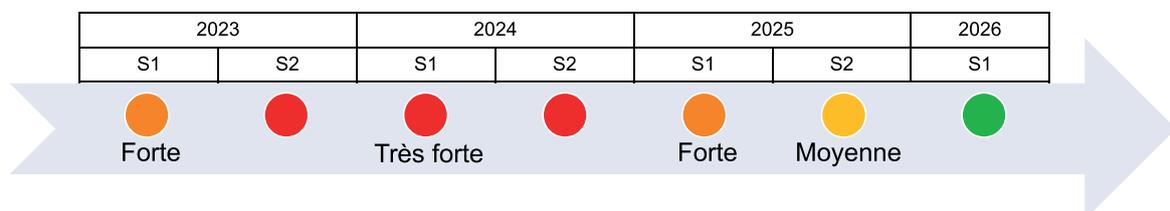
Particulièrement en temps de travaux, nous sommes toutes et tous concernés.

Portés majoritairement par le projet InspiRe, ces objectifs sont atteignables. L'amélioration de l'ensemble du réseau de transport de la métropole et l'espace public remodelé nous offriront de nouvelles possibilités.

La route est tracée. Nous nous dirigeons vers une métropole accueillante, respectueuse et bienveillante, vers des villes apaisées et interconnectées au sein d'un grand territoire.



Évolution de l'impact des travaux





DES TRAVAUX À LA HAUTEUR DU DÉFI CLIMATIQUE

Confrontée à des enjeux majeurs, la métropole s'apprête à connaître une évolution sans précédent. Synonyme à terme d'un plus grand confort de vie pour ses habitants, cette transition ne peut s'opérer sans une transformation profonde de son territoire. Explications avec Olivier Bianchi, président de Clermont Auvergne Métropole, et François Rage, premier vice-président de Clermont Auvergne Métropole en charge des mobilités durables et président du SMTAC-AC.

Une phase de grands chantiers débute sur le territoire métropolitain. Quels sont les objectifs de ces travaux et pourquoi les réalisez-vous tous sur une même période ?

[Olivier Bianchi] Les trois prochaines années s'annoncent compliquées. Les problèmes de circulation liés aux travaux vont mettre notre patience à rude épreuve et nous contraindre à changer nos habitudes de déplacement. Mais les défis climatiques et énergétiques que nous devons relever nécessitent des changements. Si nous voulons être en mesure d'atténuer la hausse des températures dans nos villes, de produire localement des énergies renouvelables ou de préserver la qualité de nos richesses naturelles, nous devons passer à la vitesse supérieure.

Je sais que cette période ne nous rendra pas très populaires, mais ces choix n'attendent pas, nous devons opérer dès à présent une transition. Il y a une dizaine d'années, lorsque notre territoire a accueilli son premier réseau de chaleur, cela a donné lieu à des controverses. Le temps et

l'actualité nous ont finalement donné raison. Le confort de vie que les habitants vont gagner à la suite de ces travaux ne nous fera pas regretter nos choix.

Concrètement, qu'avons-nous tous à y gagner ?

[Olivier Bianchi] Nous sommes tous concernés par les différents projets qui sont en train de se concrétiser. Les avantages que nous avons à en tirer sont multiples, à tout niveau. Au niveau du cadre de vie, de la qualité de l'air, du partage de l'espace public grâce au projet InspiRe qui nous offre la perspective d'une métropole plus apaisée. D'un point de vue du temps et du confort que nous allons gagner dans nos déplacements, grâce aux nouveaux aménagements réalisés en faveur des transports en commun et des mobilités douces. Je pense aussi aux travaux qui visent à renouveler les réseaux d'eau potable et d'assainissement : les bénéfices ne sont pas forcément visibles et pourtant, ces opérations sont vitales pour garantir à tous une eau de qualité et lutter contre le gaspillage de cette ressource naturelle si précieuse.



« Si nous n'agissons pas, les problèmes de circulation et de pollution ne feront qu'augmenter. »

Olivier Bianchi,

Président de Clermont Auvergne Métropole,
Maire de Clermont-Ferrand

Les travaux programmés ces trois prochaines années sont en grande partie liés au projet InspiRe.

Lorsque vous parlez d'une transformation de nos modes de transport, vous faites référence à la restructuration complète du réseau de transports publics ?

[François Rage] La création de ces deux nouvelles lignes B et C sur lesquelles circuleront des bus électriques apportera un confort certain aux usagers : temps de trajet réduits, horaires amplifiés, meilleure régularité, plus grande sécurité... Mais c'est bien de la refonte complète de notre réseau dont il est question.

Actuellement, plusieurs communes de la Métropole sont peu ou mal desservies par les transports en commun. C'est une inégalité à laquelle nous souhaitons remédier en connectant aux lignes A (tramway, NDLR), B et C de nouvelles correspondances pour irriguer l'ensemble du territoire. À terme, en augmentant l'offre publique de transport en commun de 20 %, nous pensons booster la fréquentation de 50 %.

En cette période de forte inflation, ces investissements sont-ils prioritaires ?

[François Rage] Comme à l'intérieur d'un foyer ou d'une entreprise, la Métropole pilote son budget en regardant au plus près ses dépenses. Les investissements liés aux travaux sont nécessaires et cohérents avec les impératifs de l'urgence climatique. Nous ne pouvons pas faire marche arrière, ne serait-ce que pour conserver notre rôle de locomotive au sein du Massif central et continuer à soutenir l'économie locale par le biais des marchés que nous passons essentiellement avec des entreprises de la région pour réaliser les travaux.

La Métropole est à l'origine de nombreux aménagements majeurs sur son territoire, mais je pense que le projet InspiRe (dirigé conjointement avec le SMTC-AC, NDLR) marquera les esprits. Il illustre la montée en puissance d'une politique ambitieuse qui s'applique à l'échelle des 21 communes et qui œuvre pour le bien-être général. Au-delà de la façon dont ce projet va transformer nos modes de déplacement

et repenser l'espace urbain, il va créer chez les habitants un sentiment d'appartenance au territoire. En offrant à chacun la possibilité d'être à 30 minutes en transport en commun des services essentiels et d'une centralité urbaine, le projet InspiRe apporte un équilibre, une harmonie entre les communes. En ces temps difficiles, il peut aussi aider d'une certaine manière les citoyens à réaliser des économies, en les encourageant à se déplacer autrement qu'en voiture.

Que répondez-vous aux personnes qui appréhendent la période à venir ?

[Olivier Bianchi] Ces travaux sont nécessaires si nous voulons vivre dans une métropole harmonieuse, respectueuse de l'environnement et de ceux qui la composent. Aujourd'hui, la voiture reste le premier mode de déplacement des habitants de la métropole. De plus en plus attractif, notre territoire voit son nombre d'automobilistes augmenter. Si nous n'agissons pas, les problèmes de circulation et de pollution ne feront que croître d'année en année.

Ce n'est pas toujours facile de changer ses habitudes. C'est pour cette raison que nous souhaitons rattraper notre retard en irriguant le territoire de nouvelles lignes de transport en commun et de nouvelles pistes cyclables. En proposant des alternatives crédibles à la voiture, nous trouverons un équilibre. Chacun sera libre de se déplacer en toute sécurité dans un espace accessible et apaisé.

« Conserver notre rôle de locomotive au sein du Massif central et continuer à soutenir l'économie locale. »



François Rage,

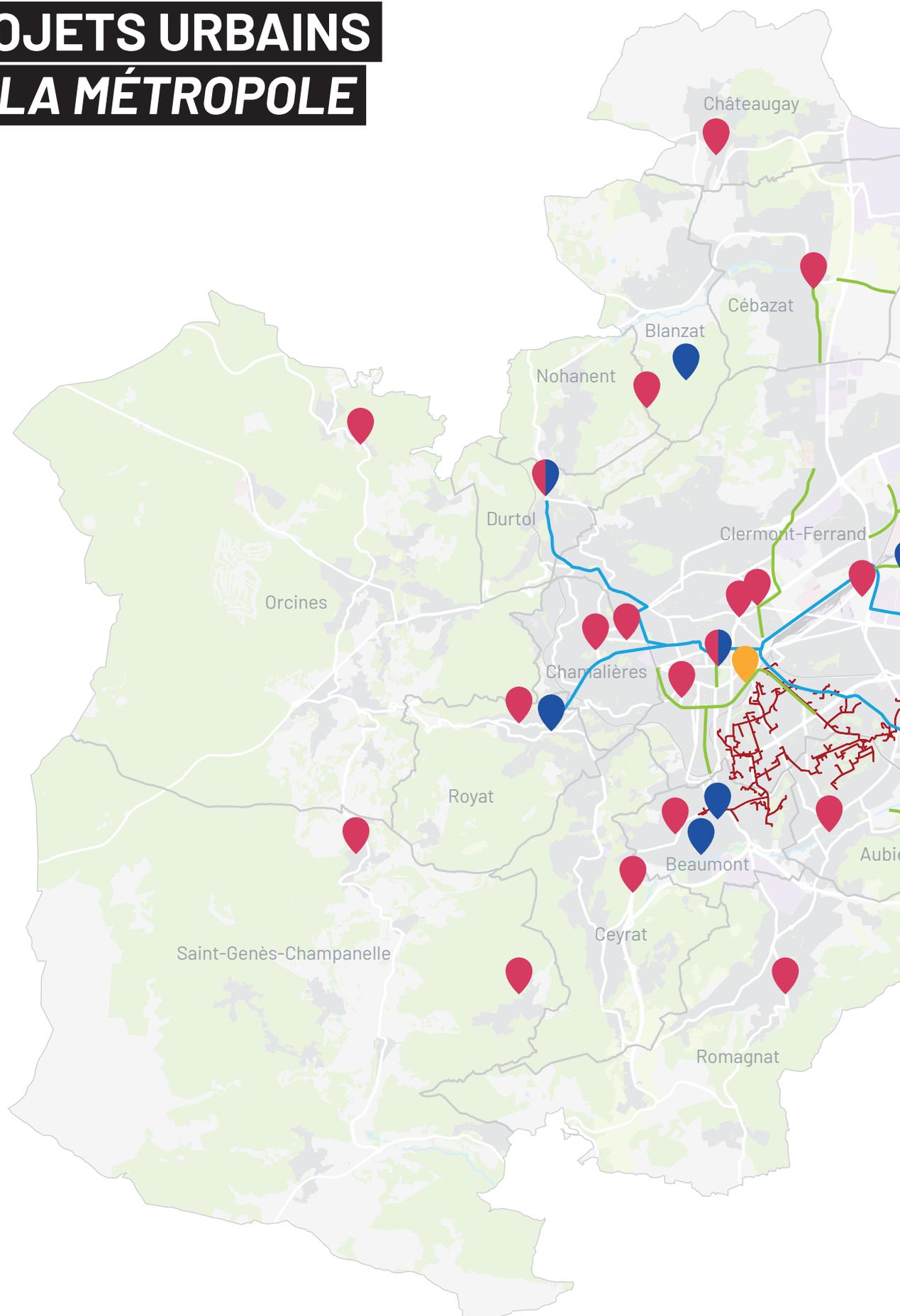
Vice-président à la mobilité,
Maire de Cournon-d'Auvergne

HORIZON 2027 :

PRINCIPAUX TRAVAUX DES GRANDS

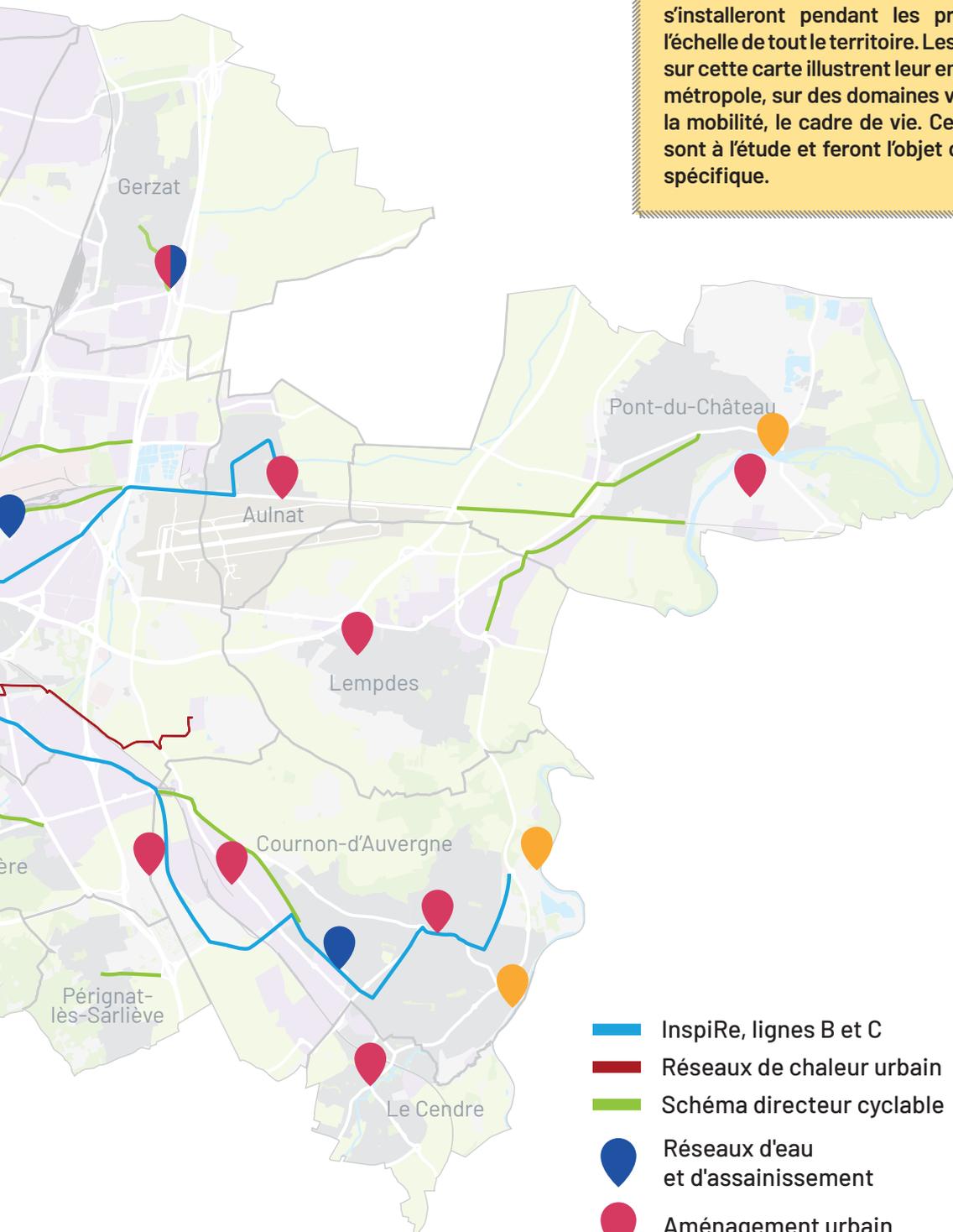
PROJETS URBAINS

DE LA MÉTROPOLE





De nombreux travaux démarrent en 2023 et s'installeront pendant les prochaines années, à l'échelle de tout le territoire. Les tracés et les pastilles sur cette carte illustrent leur emprise à l'échelle de la métropole, sur des domaines variés : l'eau, l'énergie, la mobilité, le cadre de vie. Certains de ces projets sont à l'étude et feront l'objet d'une communication spécifique.



-  InspiRe, lignes B et C
-  Réseaux de chaleur urbain
-  Schéma directeur cyclable
-  Réseaux d'eau et d'assainissement
-  Aménagement urbain
-  Ouvrage d'art (viaduc ou pont)

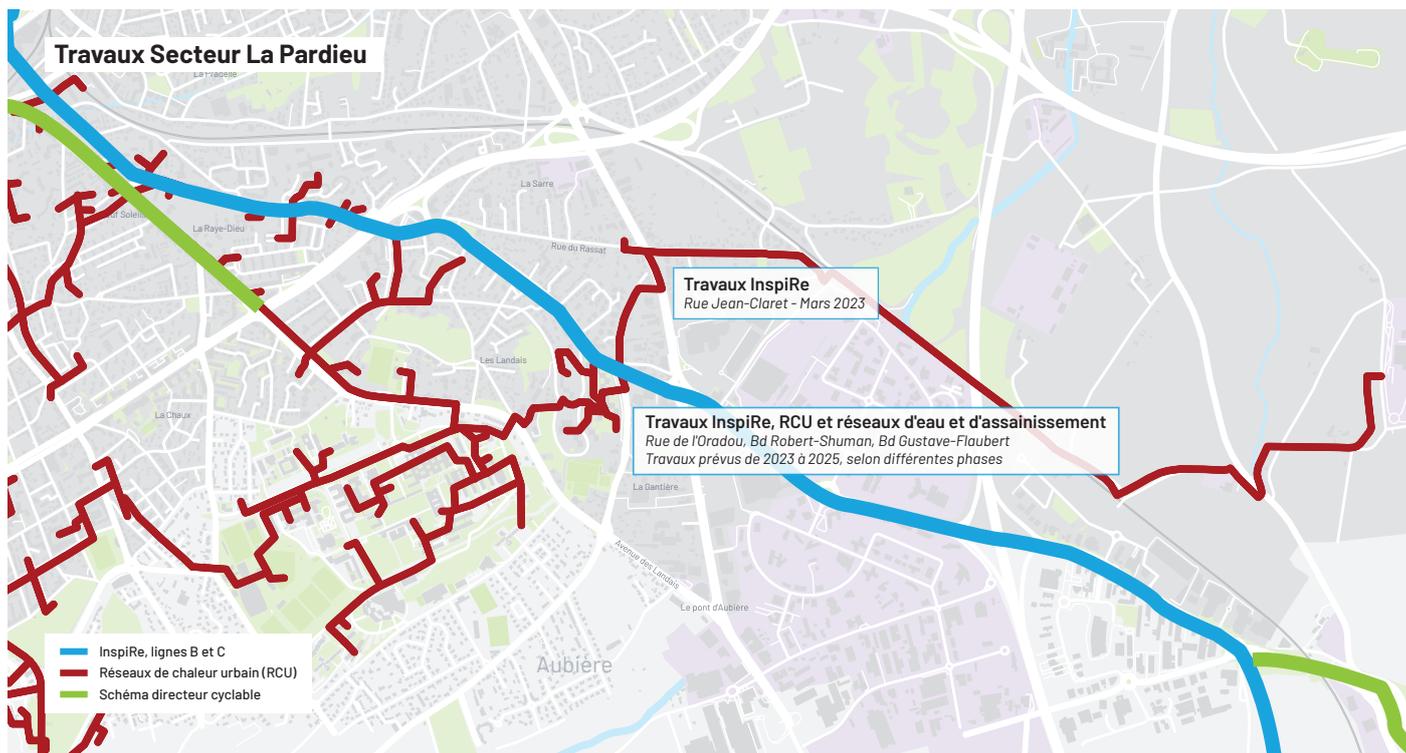
0 2 km

FOCUS SUR LES TRAVAUX : LES ZONES IMPACTÉES À PARTIR D'AVRIL 2023

Le centre-ville de Clermont-Ferrand



Le quartier La Pardieu Clermont-Ferrand



Le quartier Saint-Jacques Clermont-Ferrand





RÉSEAUX DE CHALEUR : VERS UN TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE

Devenir d'ici 2050 un territoire à énergie positive. C'est l'objectif ambitieux que s'est fixée la Métropole en adoptant il y a trois ans son Schéma de transition énergétique et écologique.

Pilier structurant de cette feuille de route, le déploiement des réseaux de chaleur urbains illustre une volonté de décarboner le territoire et de lutter contre le changement climatique, tout en étant vertueux sur les plans économique et social. Dans un contexte de raréfaction des énergies fossiles et d'envolée des tarifs, le projet est également la promesse d'une autonomie bienvenue.

Un cap pour 2023

Actuellement, le territoire métropolitain dispose de quatre réseaux de chaleur urbains : un à Royat, un à Beaumont, et deux à Clermont-Ferrand (Croix-de-Neyrat/Champratel/Les Vergnes et la Gauthière). Clermont Auvergne Métropole mène des travaux de grande ampleur pour étendre et interconnecter ses deux réseaux clermontois. Ce chantier a déjà permis fin 2022 d'alimenter de nouveaux bâtiments (écoles, résidences, 92e Régiment d'infanterie...) dans les secteurs de la gare SNCF, Estaing et République.

Cette année, le déploiement se poursuit avec la création d'un réseau de chaleur au Sud du territoire, qui desservira principalement le quartier Saint-Jacques et une partie des communes d'Aubière et de Beaumont. Le CHU Gabriel-Montpied, le Centre Jean-Perrin, le Crous, le Campus de Cézeaux, mais aussi plusieurs équipements publics et logements collectifs bénéficieront à terme du réseau d'énergie.

Ce projet, qui fera au total 33 km, est à l'heure actuelle l'un des plus gros de ce type au niveau régional.

Un réseau de chaleur, c'est quoi ?

C'est une installation de production et de distribution d'énergie qui permet de fournir la chaleur nécessaire au chauffage et à l'eau chaude sanitaire à l'échelle d'un ou plusieurs quartiers. Pour fonctionner, les réseaux de chaleur centralisent la production de chaleur dans une chaufferie utilisant des énergies renouvelables ou de récupération, avant de la distribuer aux bâtiments du secteur via des réseaux enterrés.

+ Plus d'infos sur clermontmetropole.eu



« La crise énergétique que traverse notre planète, renforce notre vision de développement des énergies renouvelables.

Développer nos réseaux de chaleur c'est agir pour notre souveraineté. »

Eric Grenet,

Vice-président aux transitions énergétique et écologique,
Maire de Pérignat-lès-Sarliève

À retenir

En réduisant ses besoins et en les couvrant au maximum par des énergies renouvelables ou de récupération, Clermont Auvergne Métropole ambitionne d'être labellisée territoire à énergie positive en 2050. Le programme de réseau de chaleur urbain est un élément essentiel de cette prochaine évolution.

- En 2026, 70 kilomètres de réseau devraient permettre de produire une énergie équivalente à celle de 20 000 logements.
- 25 000 tonnes de CO₂ économisées.
- 15 km de réseau doivent être construits en 2023 sur le secteur Saint-Jacques.



RÉSEAUX

D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT : DES TRAVAUX EN PROFONDEUR

L'eau est une ressource naturelle précieuse et la Métropole en prend soin en investissant dans de nombreux aménagements liés au renouvellement des réseaux d'eau et d'assainissement.

Le renouvellement des réseaux humides

En 2023, le projet s'accélère : les différents chantiers liés aux projets urbains créent une opportunité de déploiement. Afin de limiter au maximum les nuisances pour les usagers, les équipes de la Métropole en charge des aménagements profitent des chantiers urbains et de voiries pour renouveler en même temps les réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Concrètement, ces opérations permettent de remplacer les réseaux vieillissants, sujets aux fuites et aux casses, dans l'optique de fiabiliser et sécuriser la distribution de l'eau. De quoi garantir la qualité de l'eau potable et optimiser son acheminement de manière durable.

La poursuite du schéma directeur d'assainissement

Concernant l'assainissement, l'année 2023 est rythmée par la poursuite des investissements liés au schéma directeur élaboré en 2011.

Trois axes détermineront les travaux à venir :

- **La construction d'un bassin de stockage-restitution.** Trois sont pour le moment en fonctionnement, un est en construction à la station d'épuration et de nouveaux projets sont à l'étude.
- **Le redimensionnement et la restructuration des réseaux d'assainissement,** afin de limiter rejets dans le milieu naturel.

- **L'extension de la station d'épuration des Trois rivières et la méthanisation des boues** en vue de valoriser le biogaz et développer les énergies renouvelables.

Ces efforts conséquents seront poursuivis au cours des prochaines années, au rythme des aménagements urbains. Vitaux pour les générations futures, ces investissements sont un levier pour préserver la ressource en eau, protéger les milieux aquatiques et développer des énergies renouvelables.



« Nous l'avons tous constaté l'été dernier, l'eau est une ressource rare et précieuse. C'est pourquoi nous investissons massivement pour garantir l'accès et la qualité de ce bien vital. »

Christophe Vial,

Vice-président au cycle de l'eau,
Maire de Saint-Genès-Champagnelle

À retenir

Afin de limiter au maximum les nuisances, les chantiers métropolitains ont été optimisés en termes de temps et d'interventions. Pour ce faire, une coordination a été mise en place entre les différents opérateurs chantiers, qu'ils soient liés à la Métropole, à InspiRe ou aux communes.

Les travaux liés à l'eau ne sont pas toujours visibles en tant que tels, pourtant **sur l'année 2023 :**

- **9 millions d'euros** seront investis pour l'eau potable.
- **39 millions d'euros** pour l'assainissement.



INSPIRE : LA MÉTROPOLÉ DE DEMAIN SE DESSINE

Avec pour objectifs de restructurer le réseau de transport public et de remodeler l'espace urbain, InspiRe va donner un nouvel élan à notre cadre de vie. Qui dit projet d'envergure dit nécessairement travaux d'envergure. Prévu en deux phases, il faudra attendre trois ans pour profiter de la mise en service du nouveau réseau de transport, et quatre ans pour voir apparaître les derniers aménagements.

De nouvelles façons de se déplacer

La mise en œuvre du projet InspiRe vise une mobilité plus écologique, plus juste et plus performante. Pour cela, un nouveau réseau de transport en commun irriguera l'ensemble du territoire, construit autour de trois lignes principales : la A du tramway, et les B et C sur des voies réservées qu'emprunteront des bus électriques fiables et confortables. Ces deux dernières lignes dites de Bus à haut niveau de service (BHNS), desserviront 61 stations, sur un total de 27 km, de 5 h à 1 h du matin, tous les jours.

Au-delà des lignes B et C, le réseau de bus sera restructuré avec la création de nouvelles lignes. Celles-ci permettront de desservir de façon plus directe les centres urbains et de connecter les communes de la métropole entre elles. Les habitants bénéficieront ainsi d'une nouvelle offre de transport renforcée avec plus d'amplitude horaire et de fréquence.

Réorganiser l'espace public

Le long du tracé des lignes B et C, des aménagements spécifiques seront destinés aux cyclistes et aux piétons. Pour permettre aux usagers de poser leur voiture et prendre les transports en commun, l'offre des parking-relais sera renforcée aux abords des communes.

En outre, une zone à trafic limité est prévue dans le centre de Clermont-Ferrand, entre la rue Blatin et la fin de l'avenue Carnot : les rues concernées seront accessibles en voiture pour les riverains, mais pas aux automobilistes en transit, afin d'apaiser le secteur.

Des espaces de vie plus agréables

Grâce au projet InspiRe, plusieurs espaces publics vont être remodelés et végétalisés*. À l'image des « Allées du cardo » qui vont mettre en valeur tout un secteur clermontois comprenant la rue Ballainvilliers, l'avenue Vercingétorix, le boulevard Maréchal Joffre et la place Renoux.

Un peu plus bas, du côté de la gare SNCF, le square de la Jeune Résistance bénéficiera aussi d'un relooking prévoyant entre autres de nouveaux alignements d'arbres et la création d'un parvis piétonnier devant le lycée Jeanne-d'Arc.

Autres aménagements notables à venir, la création à Cournon-d'Auvergne d'un TechniCentre pour les bus et la métamorphose du cœur de ville en un lieu de vie partagé où il fera bon flâner ; l'aménagement de terminus à Durtol, Royat/Chamalières, Aulnat et à Cournon, et l'aménagement d'un terminus partiel au Brézet.

À retenir

- Les centres-bourgs de la métropole à 30 minutes des services essentiels du cœur métropolitain.
- Le passage d'un bus toutes les 6 minutes en heure de pointe sur les lignes B et C, comme pour le tramway.
- Mise en place de bus électriques zéro émission.
- Objectif : améliorer notre cadre de vie et faire cohabiter les mobilités urbaines.

* 1500 arbres seront plantés tandis que 400 seront coupés (dont 200 en état phytosanitaire dégradé)

pour permettre de réaliser les nouveaux aménagements dans le cadre d'inspiRe. À terme, il y aura deux fois plus d'arbres sur l'emprise du projet.



CHANGER SES HABITUDES DE DÉPLACEMENT PENDANT LES TRAVAUX

Différentes façons de se déplacer sont possibles sur le territoire métropolitain. Les travaux sont une période charnière qui, malgré les difficultés engendrées, nous encouragent à changer progressivement nos habitudes de déplacement, de manière durable.

Une offre de transport en commun adaptée

De nouveaux itinéraires de bus provisoires

Pour contourner les zones de travaux, de nouveaux itinéraires, et donc de nouveaux arrêts seront mis en place. Fin avril, les bus empruntant l'avenue Carnot à Clermont-Ferrand seront déviés boulevard Trudaine et avenue de Grande-Bretagne. À partir de septembre, plusieurs adaptations complémentaires seront faites dans le cadre des travaux. Ce nouveau réseau transitoire spécial «travaux» fera l'objet d'une communication spécifique par T2C pour informer les usagers en temps réel des déviations et nouveaux arrêts.

L'intermodalité grâce aux parkings relais

Des parkings relais seront progressivement mis en place afin de permettre aux usagers métropolitains et extra-métropolitains de se garer en périphérie du centre-ville et de finir leur trajet en transports en commun (cf. carte ci-après).

Réflexe pratique

Le nouveau système billettique de la T2C simplifie les modalités de paiements ponctuels pour encourager de nouveaux usagers à utiliser les transports en commun.



+ Le réflexe pratique :
www.t2c.fr et l'application dédiée T2C.

L'objectif est de fournir une offre de stationnement viable sur le long terme, pour voir s'installer de nouvelles habitudes, et les bénéfiques qui vont avec : covoiturage, économies, moins d'embouteillages et de pollution.

Renforcer l'accès au vélo

Les grands projets urbains ont pour objectif d'irriguer la métropole de pistes cyclables. Les perturbations liées aux travaux ne sont-elles pas l'occasion de changer ses habitudes ? Aider les usagers à circuler en toute liberté, gagner du temps, éviter les embouteillages, faire des économies, tout en faisant de l'exercice... C'est la promesse du service C.vélo.

Avec un record d'1 million de voyages en 2022, les vélos en libre-service C.vélo et leurs 57 stations vous permettent de circuler librement, du campus des Cézeaux à Croix-de-Neyrat en passant par Jaude, Chamalières, La Glacière...

Réflexes pratiques

Selon l'usage, plusieurs abonnements sont disponibles, de 1 jour à 1 an. L'appli C.vélo permet de louer, planifier un itinéraire et repérer les bornes disponibles en temps réel. La location de vélo longue durée est possible jusqu'à 3 mois renouvelables.

La C.vélo Box, située sur le parvis de la gare, permet notamment aux usagers d'éviter d'emporter leur vélo dans le train. Une offre accessible 24h/24, 7j/7, sur abonnement.



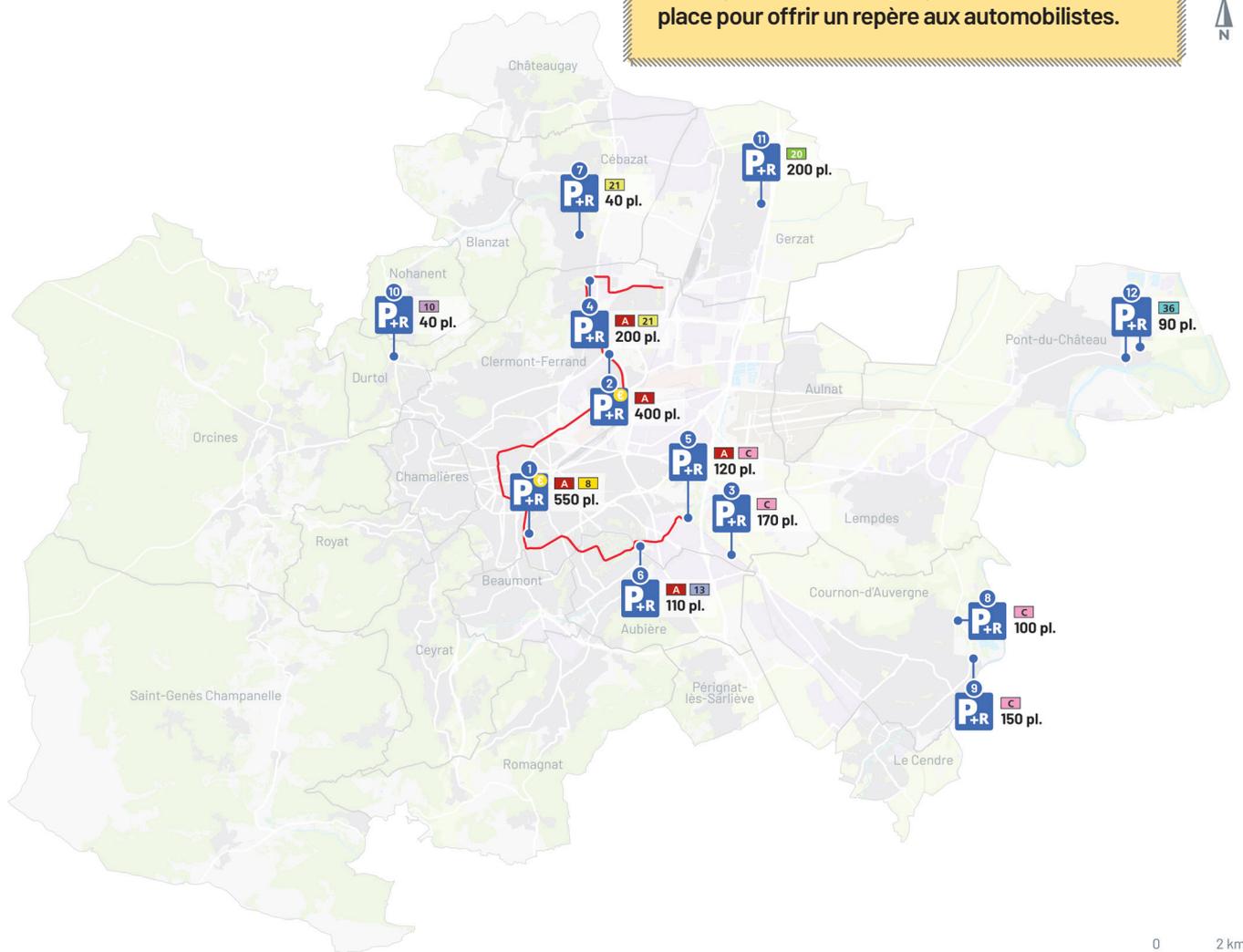
Plus d'infos sur
c-velo.fr ou sur
l'application dédiée
C.vélo.

12 PARKINGS RELAIS TRANSITOIRES

2170 PLACES

À PARTIR DE SEPTEMBRE 2023

Afin d'éviter les bouchons dans la ville-centre en cette période contrainte, différents parkings sont à votre disposition pour être utilisés comme parkings-relais et ainsi vous permettre d'emprunter les transports en commun. Sur place, une signalétique sera progressivement mise en place pour offrir un repère aux automobilistes.



 Ligne de tramway

 Parking Relais

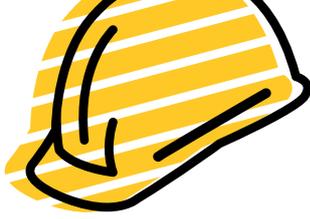
 Parking Relais payant (gratuité pour les titulaires d'un abonnement Oura ou d'un ModePass)

Ouvert du lundi au samedi de 6h30 à 20h30

Contrôle d'accès - barrière

Les tarifs T2C sur : t2c.fr/parcs-relais-et-de-proximite-1

- | | |
|--------------------------|--|
| 1 Henri-Dunant | 7 Complexe sportif Jean-Marie-Bellime |
| 2 Les Pistes | 8 Gymnase Raymond-Boisset |
| 3 Cristal Parc | 9 Astragale |
| 4 Croix-de-Neyrat | 10 Parking du stade |
| 5 La Pardieu | 11 Le Galion |
| 6 Margeride | 12 Montboissier - Cimetière |



COMMENT SE TENIR INFORMÉ PENDANT LES TRAVAUX ?

Les différents aménagements qui fleurissent un peu partout sur le territoire métropolitain vont contraindre les riverains, dans les mois à venir, à adapter leurs habitudes du quotidien. Si les travaux engendrent des difficultés, chaque partie prenante des chantiers, dont la Métropole, œuvre à un dispositif d'information et d'accompagnement pour les riverains.

C' le chantier, le dispositif de communication

Pensé par la Métropole comme un trait d'union, « C' le chantier » offre une vision et une information globales sur les grands travaux d'espace public du territoire, afin d'aider les métropolitains à mieux anticiper et limiter les nuisances du quotidien. Amené à évoluer en même temps que les travaux, ce dispositif bénéficiera d'un enrichissement et d'une mise à jour régulière.

Le dispositif C' le chantier repose sur différents outils d'information et de communication :

- **Un site internet clechantier.fr**, sur lequel retrouver des informations pratiques, des articles de fond, des cartes et des décriptages.
- **Une newsletter**, pour être tenu informé des actualités et de l'avancement des grands projets.
- **Des podcasts**, pour découvrir les coulisses des aménagements.
- **Des cartographies ou infographies**, pour visualiser les zones de travaux et l'offre de transport.

Une stratégie de proximité

En parallèle des outils d'information et de communication, la Métropole, le SMTC-AC et T2C déploient des équipes de médiation sur sites et dans les espaces d'accueil, comme **la Maison des travaux InspiRe** (place Renoux, à partir de septembre 2023),

Cet accompagnement se réalise également au travers de **rencontres et de réunions d'information** auprès des acteurs économiques, des partenaires institutionnels, grands employeurs et commerçants.

De l'information spécifique à chaque chantier

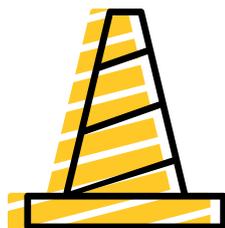
Pendant la période de travaux, une signalétique adaptée et des déviations seront mises en place pour orienter les automobilistes et les cyclistes. Des courriers et de l'information pour les riverains seront également distribués aux habitants et commerçants impactés.

Des dispositifs sont prévus pour maintenir l'accès aux piétons, aux riverains, aux véhicules de secours et aux commerces, qui restent ouverts.



DES ÉQUIPES

À L'ÉCOUTE DES HABITANTS



Pendant les travaux, posez vos questions sur le **formulaire Proxim'Cité** sur clechantier.fr ou au **0 800 300 029**

Une question plus spécifique ?



- **À l'eau ?** Contactez la Direction du cycle de l'eau au **04 73 42 62 40** (du lundi au vendredi, de 8h15 à 17h30) ou à contact-cycledeleau@clermontmetropole.eu



- **Aux ordures ménagères ?** Contactez la Direction gestions des déchets au **04 63 66 96 69** (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h) ou à dechets@clermontmetropole.eu



- **Aux transports en commun ?** Consultez le site **t2C.fr** ou l'application mobile de T2C.



- **Au projet InspiRe ?** Contactez l'équipe InspiRe au **06 15 76 29 41**, ou rendez-vous à la Maison de projet InspiRe, 14 place Renoux, à Clermont-Ferrand (ouverture à partir de septembre 2023) ou sur <https://inspire-clermontmetropole.fr/>

Pour les commerçants, la Direction des affaires juridiques et des achats se tient disponible pour toutes questions liées à une demande d'indemnisation au **04 63 66 96 12** ou à blanglet@clermontmetropole.eu

Retrouvez toutes les informations et les actualités liées aux travaux sur **clechantier.fr**